

## SEANCE DU 06 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le six du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 20h00 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers            EN EXERCICE : 14  
   PRÉSENTS: 10  
   VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 28 juin 2018

**PRÉSENTS** : Sylvain DURIN, Gilles CHAMPOMIER, Christian TABARDIN, Cécile ROUMY, Nathalie MILLER, Henri BIDET, Kors HEUVELMAN, Aurélie MOULIER, David DEFRETIERE, Didier BOURNAT

**ABSENTS EXCUSÉS** : Evelyne DUBOST a donné procuration à Sylvain DURIN, Josette MOULY a donné procuration à Aurélie MOULIER, Gilles BOTTINI a donné procuration à Kors HEUVELMAN, Stéphane BOURNAT a donné procuration à Cécile ROUMY.

Nathalie MILLER est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 25 mai 2018.

Le Maire demande une modification de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter trois points : l'adhésion à l'association Rive gauche festivités, l'adhésion à la Fondation du patrimoine et la vente d'un mobile home du camping.

### **1 – TARIFICATION CANTINE 2018/2019**

Il est proposé de maintenir la tarification de 2017/2018 pour l'année 2018/2019.

VOTE POUR : 14

Il est évoqué d'ouvrir ponctuellement la cantine aux personnes âgées de Servant afin de mettre en place un service supplémentaire et ainsi de proposer un moment de partage intergénérationnel. Il est demandé aux membres du Conseil de réfléchir à ce point qui sera rediscuté ultérieurement.

### **2 – TARIFICATION Garderie 2018/2019**

Une légère baisse de fréquentation est à noter cette année.

Mais au vu des frais de fonctionnement (le salaire de la surveillante de garderie), il est tout de même proposé de maintenir la même tarification.

VOTE POUR : 14

### **3- PROPOSITION D'ADHESION A LA PLATE-FORME 21**

Le Maire propose d'adhérer au réseau de la Plate-forme 21. Ce réseau permet d'échanger avec de nombreux partenaires, notamment concernant les cyanobactéries mais aussi de connaître les projets des autres collectivités et leurs plans de financement. La plate-forme propose une documentation riche et des conseils avisés par des professionnels pour les projets des adhérents. Le coût annuel de l'adhésion est de 50 euros par an.

VOTE POUR : 14

### **4 – FONDS SOLIDARITE LOGEMENT**

Comme chaque année, le Conseil départemental propose à chaque collectivité de participer au Fonds solidarité logement. En 2017, la commune de Servant avait contribué à hauteur de 200 euros. Il est proposé de maintenir cette participation financière pour l'année 2018.

VOTE POUR : 14

### **5 – NOUVEAUX DELEGUES AUX SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DES COMBRAILLES SMADC**

Suite aux nouveaux statuts du SMADC, il est demandé à chaque commune membre du syndicat de re-délibérer sur les délégués représentants la commune au sein de syndicat. Auparavant étaient délégué titulaire : Evelyne DUBOST et délégué suppléant : Sylvain DURIN.

Il est proposé de désigner :

- délégué titulaire : Sylvain DURIN
- délégué suppléant : Gilles CHAMPOMIER

VOTE POUR : 14

## **6 – PLAN D'AMENAGEMENT DU BOURG (PAB)**

Les différentes tranches de travaux proposées par le bureau d'études sont rappelées aux membres du Conseil. Il est demandé à chacun d'exprimer l'action qu'il souhaiterait menée prioritairement.

A la majorité les membres proposent de faire de l'aménagement du parking du cimetière une action prioritaire.

Il est proposé de déposer plusieurs demandes de subventions pour cette action avec les chiffrages proposés par l'architecte du bureau d'études (DETR, FIC, DSIL et Plan en faveur de la ruralité, etc.)

L'opération est estimée à 130 409.00 euros HT.

VOTE POUR : 14

## **7 – ADHESION ASSOCIATION RIVE GAUCHE FESTIVITES**

La Communauté de communes du Pays de Saint Eloy vient d'acter la cession du matériel de festivités aux quatre communes (Menat, Neuf-Eglise, Teilhet et Servant). Il est souhaitable de mettre en place une association afin d'assurer la gestion de ce matériel. Il est proposé la création de l'association rive gauche festivités, composée de 4 membres, les 4 communes.

Chaque commune sera représentée par 3 représentants (le Maire et 2 élus du Conseil municipal).

Il est proposé de désigner comme représentants : Sylvain DURIN, Gilles CHAMPOMMIER et Christian TABARDIN. Afin de créer un fonds de caisse à l'association, la cotisation d'adhésion unique est de 300 euros.

VOTE POUR : 14

## **8 – ADHESION FONDATION DU PATRIMOINE**

Au vu du projet de restauration de l'Eglise (travaux de maçonnerie, vitraux et joints) et de l'ouverture d'un dossier de mécénat afin de récolter des fonds pour les travaux, il est proposé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine. Le coût de l'adhésion annuelle est de 75 euros.

VOTE POUR : 14

## **9 – VENTE MOBILE HOME CAMPING**

Lors du dernier Conseil municipal du 25 mai 2018, il avait été décidé de mettre en vente l'ancien mobile-home du gardien du camping, au prix de 2 000 euros.

Le bien a été mis en vente et plusieurs offres ont été réceptionnées.

La meilleure offre provient de l'entreprise MA Construction pour un montant de 1 450 euros.

Le bien est vendu en l'état et l'entreprise récupérera le bien à ses frais.

Il est donc proposé aux membres du Conseil d'accepter l'offre au prix de 1 450 euros.

VOTE POUR : 14

## **QUESTIONS DIVERSES**

- La notification de DETR pour la restauration du mur du cimetière a été réceptionnée et est accordée à hauteur de 30% comme cela a été demandé. Avec le fonds d'intervention communal (FIC) provenant du Conseil départemental, le projet sera subventionné à hauteur de 57.75 %.
- Au sein de la Communauté de commune du pays de Saint Eloy des commissions de travail sur le projet de territoire ont été mises en place. Une dizaine de projets touristiques ont été déposés par les communes. Un projet de création d'hébergement touristique a été proposé sur la commune de Servant (la création de gîtes de groupes et de gîtes individuels). L'objectif est d'inscrire des projets ayant un rayonnement intercommunal qui pourraient être portés par la Communauté de communes. Un bureau d'études sera prochainement sélectionné et chiffrera les différents projets afin d'en sélectionner certains.
- Voirie : le syndicat intercommunal de voirie (SIV) connaît actuellement des retards (notamment sur les opérations d'empierrements) suite à la météo de ce printemps. La descente entre Chez Fayard et Fontabourgnon a été réalisée. Le reste des empierrements est prévu courant septembre.
- Suite à la signature de la convention avec l'ESAT pour assurer l'entretien des espaces verts de la commune, les équipes sont venues et ont montrées un sérieux et une efficacité sans faille.

- L'entreprise ROCKWOOL a accepté l'offre de la commune de rachat de son aspirateur à feuilles. Ce nouvel outil viendra faciliter la tâche des agents du service technique communal.
- Un point a été fait avec l'assureur des biens de la commune (groupama) afin de réaliser un inventaire et de rediscuter des clauses du contrat.
- La maison de pays, bien de la Communauté de communes est en cours de vente et ne sera donc plus ouverte dès cet été. L'association de la Maison de Pays est en cours de dissolution. Les fonds restant de l'association sont d'environ 10 000 euros. La moitié a été donnée à l'association Château-rocher pour participer au spectacle de l'inauguration de la première tranche de travaux et le reste sera donné à des associations locales travaillant pour les produits du terroir et le patrimoine.
- Le bloc sanitaire du camping a été reçu est en cours d'installation. Il devrait être opérationnel pour le lancement de saison.
- Quatre dalles bétonnées ont été réalisées aux abords du camping afin d'installer les agrès sportifs.
- Début juillet, la visite technique approfondie (VTA) a été réalisée par le bureau d'études Somival en présence de la DREAL. Le rapport devrait être reçu courant du mois et détailleront les travaux nécessaires pour le bon fonctionnement du barrage et donc de la gestion du plan d'eau. Il apparaît qu'un drain est bouché et que des frais seront à prévoir prochainement.
- Pour la rentrée 2018/2019, deux nouvelles institutrices seront présentes. Des rendez-vous sont prévus avec elles afin d'affiner les besoins à envisager pour la rentrée. Pour le moment 33 enfants devraient être présents l'an prochain.
- Le concours de maisons fleuries est reconduit cette année en date du ....
- Les joueurs de l'ASM ont été accueillis jeudi 5 juillet afin de leur faire profiter du cadre bucolique de Servant. Les joueurs ont pu profiter des installations (terrain de foot, plan d'eau et parcours de l'infarnale).
- Le bal de Servant est prévu pour le 13 juillet.
- La prochaine réunion pour l'organisation de la fête patronale aura lieu le 21 juillet.
- Le pot des ressortissants étrangers installés sur la commune aura lieu le 27 juillet.
- Le 7 octobre aura lieu la journée du patrimoine sur la commune de Servant en présence de Renée COUPPAT (guide touristique).
- Le 21 octobre à 18h aura lieu un concert à l'église de Servant. L'objectif est de recueillir des dons pour les travaux de restauration de l'église. Le concert sera assuré par un septuor accordéon et voix d'hommes de Dominique CHEVACHON et Alain BERNARD.

Un tour de table est réalisé :

- Une réunion d'informations sur l'ambrosie à eu lieu courant juin. Au vu de la dangerosité pour la santé (plante fortement allergisante) et de son caractère invasif, il est demandé de signaler sa présence si celle-ci est détectée.
- Le SICTOM des Combrailles étudie actuellement une fusion avec le SICTOM de Pontaurmur Pontgibaud et le SMCTOM de la Haute Dordogne. Pour le moment les modes de fonctionnement et les fiscalités sont différents et devront être harmonisé pour une fusion. Il semble que certains villages de la commune (Chez Carados, Bournat) ne soient pas ramassés toutes les semaines comme cela est convenu. Il est demandé à tous les conseillers municipaux de se renseigner auprès des habitants de leurs villages et ainsi de faire un retour au secrétariat de mairie.

La séance est levée à 22 h 30